



LYS *info*

N°32 | AVRIL 2017

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES À TÉLÉCHARGER SUR www.lyslezlannoy.fr



BRADERIES EN VILLE

PLUSIEURS brocantes et braderies sont organisées chaque année sur le territoire communal. Des rendez-vous pour se détendre, faire de bonnes affaires ou manger un morceau.

Elles sont mises en place avec les comités de quartiers existants. Si les braderies remplissent leur rôle de divertissement, il ne faut toutefois pas oublier leur principe commercial.

Vous trouverez dans le dossier central une présentation de ces braderies et les informations utiles pour y participer.



RETOUR À LA PÉPINIÈRE

page
4



CONCERT DE PRINTEMPS

page
9



1



2



3

1- BANQUET DE PRINTEMPS

Avec un délicieux repas concocté par la restauration municipale, le traditionnel banquet pour les seniors a rassemblé le dimanche 5 mars près de 300 convives. Le groupe Vogue a assuré l'animation musicale.

2- VESTIAIRES STADE JEAN CHOLLE

Les travaux des vestiaires avancent dans les délais avec notamment le coulage de la dalle principale. La prochaine étape sera la pose des murs en préfabriqué.

3- PROGRAMME DE LOGEMENTS RUE NÉGRIER

La pose de la première pierre du programme de logements a eu lieu le vendredi 10 mars dernier en présence de nombreuses personnalités. La livraison du chantier est prévue pour avril 2018.

4- CARNAVAL DE LA VILLE

Avec pour thème l'Amérique du Sud, ce rendez-vous annuel festif qui précède le printemps s'est déroulé le samedi 11 mars dans les rues de la commune.



4

NAISSANCES : JANVIER/FÉVRIER

Jade DELPORTE	27/01/2017
Eugène DUPIRE	2/02/2017
Gabin LEDUCQ	2/02/2017
Mathilde BEAUSIRE	8/02/2017
Inès OLIVIER	9/02/2017
Isabela EVERAERT DE ALMEIDA	13/02/2017
Nathan MARIE	13/02/2017
Simon DEQUEKER	14/02/2017
Lény DIAS VARELA	16/02/2017
Maëlys HAILLEZ	16/02/2017
Gabriel DELRUE	17/02/2017
Lucas RANTOANINA	20/02/2017
Ilyass ZOUHIR	24/02/2017
Léyanna LESTREHAN	27/02/2017

NAISSANCES : JANVIER/FÉVRIER

René DEJONGHE	3/02/2017
Pierre HOUZET	3/02/2017
Gérard TURPIN	5/02/2017
Christiane WILLEM	5/02/2017
Ginette MEIRHAEGHE	6/02/2017
Yolande LENGART	12/02/2017
Michel DEFOOR	16/02/2017
Renée PLUQUET	19/02/2017
Gérard VAN OOSTHUYSE	20/02/2017
Walter BLASUTTI	20/02/2017
Yves GHIER	25/02/2017

SOMMAIRE

VIE LYSSOISE	4
Retour à la Pépinière	
École Municipale de Musique	
Adequat Mot	
Aide à l'Achat de Vélos	
Accueils de Loisirs de l'été	
DOSSIER CENTRAL	
BRADERIES EN VILLE	6
VIE CITOYENNE	8
Conseil Municipal des Enfants	
Retour sur le Conseil Municipal	
CULTURE	9
Julie Villers	
32 ^{ème} Printemps des Arts	
Concert de Printemps	
TRIBUNE LIBRE	10
EN BREF	11
Dispositif de Vignettes Crit'Air	
Remise du Label Handicap	
AGENDA LYSSOIS	12

A NOTER

Vos informations associatives sont les bienvenues par mail : lysinfo@acticom.fr pour une parution dans un prochain numéro du journal.



JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE LYS-LEZ-LANNOY

MAIRIE DE LYS-LEZ-LANNOY
31, rue Jean Baptiste Lebas
BP 7 - 59451 Lys-lez-Lannoy
03 20 75 27 07

Directeur de publication : Gaëtan JEANNE
Rédaction : Pascal LEFEBVRE
Conception et réalisation : ACTICOM

Impression à 6200 exemplaires
Dépot légal Mars 2017
Papier issu de forêts durablement gérées.

L'EDITO DU MAIRE



C'est sous un grand soleil que le carnaval de Lys et de Lannoy s'est déroulé et fut une belle réussite.

Quel plaisir de voir les enfants, leurs parents et leurs grands-parents se retrouver dans cette belle ambiance ! Il est important de souligner que grâce aux associations de parents

d'élèves de toutes nos écoles, l'organisation de ce carnaval est rendu possible.

Merci pour tout et surtout, merci pour nos enfants. Les services des fêtes, de la culture, de la sécurité de la municipalité, ont aussi activement contribué à ce succès, mais sans le travail de préparation des parents et des enseignants, cette fête n'existerait pas.

Plusieurs chantiers vont aussi débuter en ce début de printemps. La réfection de la chaussée et des trottoirs rue Chanzy en sont un exemple. En toute logique, nous avons attendu la fin des travaux de construction des appartements pour refaire les routes. Ce chantier se déroulera en trois phases et durera jusqu'en juin. Les riverains concernés recevront un courrier d'explication de la Métropole Européenne de Lille. A noter, qu'une fois le chantier terminé, le sens de la circulation actuel sera maintenu.

Cette saison sera aussi l'occasion pour le service des espaces verts, de replanter de nouveaux arbres, en quantité plus importante que ceux qui avaient été enlevés auparavant, devenus dangereux ou en fin de vie. Un effort important sera également fait pour le fleurissement, pour la propreté, afin de rendre notre ville agréable, plus belle. Je compte sur le civisme de chacun pour respecter cet investissement et le travail du personnel de la voirie.

Avec les beaux jours, reviennent aussi les braderies, que nous avons voulu maintenir, malgré les contraintes de sécurité. Vous trouverez le détail des dates et horaires en page centrale de ce numéro. Nous mettons tout en œuvre pour que votre ville soit propre et accueillante. C'est ensemble que nous y parviendrons. Merci à chacun d'y veiller : c'est ensemble que nous progresserons.

Gaëtan JEANNE
Maire de Lys-lez-Lannoy
Conseiller Métropolitain



4 RETOUR À LA PÉPINIÈRE



Les bambins pendant un carnaval organisé.

Depuis l'ouverture au public le 9 janvier 2017, toute l'équipe de la Maison de la Petite Enfance a progressivement pris ses marques, tout comme les enfants accueillis.

Au multi-accueil, les familles semblent satisfaites par l'accueil proposé aux enfants dans des locaux lumineux et fonctionnels.

A ce jour 56 enfants fréquentent la structure pour 30 places d'accueil.

Les assistantes maternelles de la crèche familiale sont quant à elles ravies de pouvoir disposer de ces nouveaux locaux.

Au Relais d'Assistants Maternels, les matinées sont bien rythmées, chacun y trouve ses repères entre le jeu libre, le temps de regroupement et divers ateliers d'éveil.

Assistants maternelles et enfants y trouvent un bel équilibre.

Le vendredi 3 mars dernier les enfants du multi-accueil ont eu la joie de participer à une journée sur le thème du carnaval avec dégustation de crêpes au goûter.

Spiderman a vite trouvé sa place entre l'éléphant, le crocodile, la coccinelle ou encore le tigre... Un carnaval haut en couleurs ! _

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Les réinscriptions à l'Ecole Municipale de Musique pour l'année 2017/2018 auront lieu de mi-avril à fin mai, au service Régie de la mairie.

Un courrier parviendra aux élèves actuellement inscrits (prioritaires) courant avril. Munis de ce courrier et des pièces justificatives demandées, les élèves pourront se réinscrire. L'appel à paiement se fera de fin août à mi-septembre.

Les personnes qui souhaitent s'inscrire pour la première fois pourront le faire du 1^{er} au 21 juin au gui-

chet unique en mairie, munis de leur pièce d'identité si majeur, de celle du parent responsable si mineur, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et de l'avis d'imposition de l'année 2015, reçu en 2016.

Pour les non Lysois, seule la pièce d'identité sera nécessaire.

Disciplines enseignées : guitare folk, classique, piano, trompette, trombone, percussions, violon, flûte traversière, saxophone, formation musicale adultes et enfants, éveil musical dès 5 ans. Renseignements : Tél. 03 20 75 27 07 poste 136. _



DÉPISTAGE DIABÈTE ET HYPERTENSION

La prévention, l'analyse des facteurs de risques et le dépistage précoce de la maladie peuvent empêcher ou retarder l'apparition du diabète.

Pour l'hypertension, seule une mesure de la pression peut permettre de détecter cette maladie silencieuse qui ne provoque ni symptôme, ni signe visible. En France, 5 millions de personnes sont hypertendues sans le savoir.

Pour ces raisons, le lundi 1^{er} mai, sous l'impulsion de Marie-Christine Prokopowicz, conseillère déléguée à la santé, le service Prévention Santé du CCAS de la ville organise le dépistage Diabète Hypertension artérielle avec la participation de l'association "Notre Cœur, Nos Artères".

Ce dépistage rapide et gratuit aura lieu pendant la brocante du quartier du Bon Poste et nous remercions la présidente du Comité de quartier de nous avoir permis cette opportunité.

En 2016, lors de la brocante du Centre, 137 personnes ont été dépistées pour l'hypertension et 66 personnes pour le diabète.

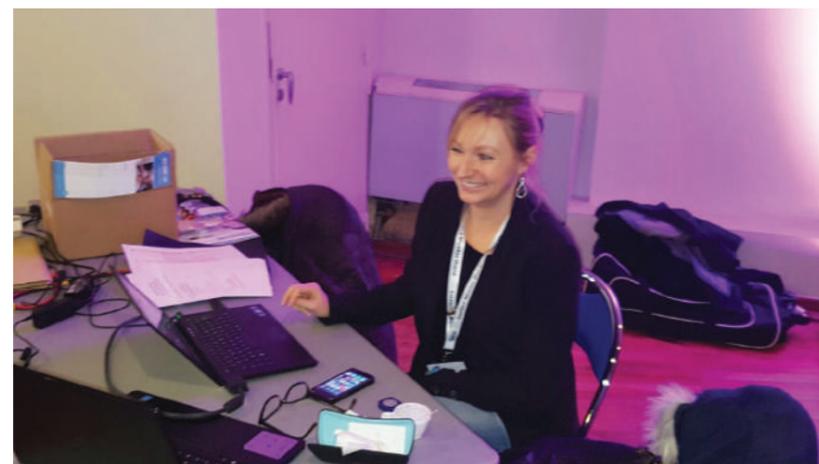
Par ailleurs, l'association "Notre Cœur, Nos Artères" est à la recherche de bénévoles patients connaissant les pathologies diabète, hypertension, cholestérol.

Un plus serait d'avoir travaillé dans le domaine médical.

Nous vous remercions de vous manifester auprès de M. Guy Loubat au Tél. 06 09 45 45 44 ou par mail : guy.loubat@orange.fr

Pour tout renseignement, contacter le service Prévention Santé au Tél. 03 20 81 82 06. _

ADEQUAT MOT



Anais Pires, conseillère en orientation scolaire.

Anais Pires est diplômée d'un bac+4 en Sciences de l'éducation. Elle possède aujourd'hui 11 années d'expérience dans ce domaine et elle a créée en 2015 Adequat Mot.

Elle a toujours été attirée par le milieu de la formation et de l'éducation. Elle a travaillé autour de problématiques liées à l'alternance, l'orientation, la formation post-bac, la formation continue...

Au fil des années, elle a pu développer un portefeuille de compétences variées et complémentaires : communication, écoute, empathie, rédaction, gestion de projet, animation d'ateliers et de réunion...

Elle a ensuite réuni ces compétences au sein d'Adequat Mot, entreprise axée sur l'écoute du besoin et le respect de la personne, avec pour objectif de permettre à tous d'accéder à un service d'orientation.

Adequat Mot propose ainsi un

accompagnement à l'orientation pour les collégiens, les lycéens et également les étudiants.

L'orientation éducative pratiquée place le jeune, au centre de sa propre démarche d'orientation.

C'est une démarche active, dynamique et volontaire qui pourra s'appuyer sur différents outils de connaissance de soi.

Les objectifs de l'accompagnement : réaliser ses choix en toute confiance ; mieux se connaître ; analyser ses atouts, ses talents, motivations et centres d'intérêt ; se détacher du regard renvoyé par le système scolaire. L'accompagnement permet au jeune de se découvrir et de choisir ce qui lui convient et ce qui fait sens pour lui. Il avance en confiance vers ce qui lui tient à cœur, ce qu'il y a d'essentiel pour lui.

Contacts : Tél. 06 25 91 41 41 ou contact@adequatmot.com et www.adequatmot.com _



ACCUEILS DE LOISIRS DE L'ÉTÉ

Les dossiers d'inscription pour les accueils de loisirs de cet été seront disponibles à partir du 18 avril 2017 sur le site internet de la ville www.lyslezlannoy.fr dans la rubrique jeunesse.

AIDE À L'ACHAT DE VÉLOS

La Métropole Européenne de Lille a décidé d'innover en créant un dispositif d'aide à l'achat de vélos.

Lancé depuis le 1^{er} avril, il est destiné à aider les métropolitains pour l'équipement d'un vélo adapté à leur usage quotidien.

En échange, un engagement citoyen formalisé via une convention sera demandé. Cette dernière visera notamment à utiliser le vélo très régulièrement pour se déplacer.

Le montant de cette aide à l'achat est fixé à 25% du prix d'achat TTC d'un vélo neuf conforme aux normes en vigueur.

Toutefois un plafond est fixé à 150 euros pour les vélos sans assistance électrique et à 300 euros pour les vélos avec assistance électrique.

Une seule aide pour l'achat d'un vélo neuf sera octroyée par foyer et pour une période de trois ans. Les aides seront distribuées dans la limite de l'enveloppe budgétaire annuelle votée par les élus de la MEL, en fonction de la date de réception des dossiers de demande complets.

Le bénéficiaire peut solliciter l'octroi d'une aide sur le vélo de son choix : vélo classique, vélo pliant, vélo à assistance électrique, vélo-cargo, etc...

Plus d'informations sur le site <http://www.lillemetropole.fr> _

Les dates d'inscriptions sont prévues du mardi 9 mai au samedi 27 mai : les mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h à 11h. _

DOSSIER central



Philippe Fontaine,
Adjoint à l'Emploi,
à la Vie Économique
et à la Mission Locale.

BRADERIES EN VILLE : LES NOUVEAUTÉS

Un marché aux puces (appelé aussi vide-greniers, brocantes, braderies) est un événement organisé dans un lieu public ou ouvert au public en vue de vendre ou d'échanger des objets mobiliers usagés.

C'EST un acte de commerce soumis au régime des ventes au déballage défini à l'article L310-2 du Code du Commerce.

Dans cette perspective, l'équipe municipale a souhaité mettre en place un règlement cohérent pour ces ventes au déballage.

DES REGROUPEMENTS

Pour une meilleure organisation et pour des raisons pratiques, les braderies du Centre et de Cohem Vert Pré fusionnent pour proposer une date unique.

De même, les braderies du comité Justice - Jules Guesde et de l'Union Commerciale "Les Vitrines de Lannoy et Lys" vont fusionner.

Autre nouveauté, les tarifs sont désormais identiques pour toutes les braderies. Le tarif appliqué est de 5 euros les 2 mètres pour tous les comités de quartiers.

Les horaires sont également ajustés avec des ventes ouvertes au public de 7h à 15h. Les exposants ont la possibilité d'installer leurs stands entre 6h et 7h du matin.

Pour des problèmes liés à la sécurité de tous, le stationnement et la circulation des véhicules seront interdits sur l'ensemble du périmètre défini de la braderie.

Ce nouveau règlement, entré en vigueur le 1^{er} janvier, est téléchargeable sur le site internet de la ville.



1



2

UN NOUVEAU RÉGLEMENT

Certaines marchandises sont strictement interdites : par exemple, toute vente à emporter de boissons alcoolisées est interdite sur le périmètre de la braderie.

Seules les associations disposant d'une autorisation municipale délivrée par une attestation de buvette temporaire, peuvent procéder à la vente de boissons alcoolisées.

Le brocanteur qui ne laisse pas son stand propre à son départ pourra se voir refuser toute nouvelle inscription sur une brocante organisée sur le territoire communal.

Ces nouvelles dispositions sont utiles pour le bon déroulement des braderies dans la ville.



3

- 1 - La braderie du Fresnoy existe depuis 1985.
- 2 - Les étals des exposants souvent bien garnis.
- 3 - Le plaisir de chiner au gré de ses envies.
- 4 - Les braderies sont aussi des moments de détente et de rencontres conviviales.

ÉTYMOLOGIE

Le mot "braderie" proviendrait du néerlandais braden, qui signifie "rôtir". En effet durant celle-ci, de nombreux marchands faisaient rôtir de la viande et des harengs pour les servir aux participants.

Dans le nouveau règlement, les exposants ont l'interdiction de vendre de la nourriture faite maison.

Les participants doivent donc répondre à certaines conditions pour exposer leurs objets à brader.

UNE TRADITION LOCALE

Les braderies sont des manifestations populaires dont les origines remontent au 12^{ème} siècle.

Dans le quartier du Fresnoy, la première brocante a eu lieu en 1985 dans le cadre des 19^{èmes} Fêtes du Fresnoy. Elle fut bien arrosée par la pluie, mais cela n'a pas découragé les organisateurs, car en 2017, aura lieu la 33^{ème} édition.

En 1985, cette brocante n'occupait que la rue du Fresnoy et la rue de Toufflers. Au fil des années, celle-ci fut étendue dans toute la rue Fénelon et la rue de la Fresnaie.

Aujourd'hui, le maximum de 900 emplacements est atteint. Et il faut préciser que cette brocante joue complet chaque année.

LES COMITÉS DE QUARTIERS

Les réservations d'emplacements pour les exposants se font par l'intermédiaire des comités de quartiers. Les dates d'inscriptions sont indiquées tout au long de l'année sur l'agenda lyssois.

Voici les coordonnées téléphoniques nécessaires, notamment celles des présidents de comités :

Comité du Bon Poste : Mme Despinoy au Tél. 03 28 33 89 56.

Comité du Centre : Mme Delporte au Tél. 06 04 09 07 12.

Comité Cohem - Vert Pré : Mme Prince au Tél. 03 20 02 27 78.

Comité Justice Jules Guesde : M. Debrulle au Tél. 06 19 74 32 86.

Comité du Fresnoy : M. Watteau au Tél. 06 84 36 47 66.

Union Commerciale "Les Vitrines de Lannoy et Lys" : M. Roussel au Tél. 03 20 75 28 49.



4



DES EXTRAITS DU NOUVEAU RÉGLEMENT

"Les participants ne peuvent accéder au périmètre de la braderie et à leur emplacement, qu'après contrôle de l'équipe organisatrice".

"Toute inscription à l'aide de peinture sur les murs, les trottoirs, le mobilier urbain et la chaussée, pour matérialiser les emplacements retenus, est interdite : les tracés étant réservés aux organisateurs officiels, après autorisation municipale par les Services Techniques".

"Le mobilier urbain ne peut être utilisé à des fins d'accrochage. Les bornes d'incendie doivent être libres de toute installation".

"L'organisateur de l'événement doit tenir le registre à la disposition des services fiscaux, des douanes, de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes et des forces de Police".

LES BRADERIES EN CHIFFRES

5 BRADERIES
pour 2017

32 RUES AU TOTAL
en 2017 pour les exposants

DE 7H À 15H

5€ LES 2 MÈTRES
pour les emplacements

900 EMPLACEMENTS
en moyenne par braderie

5KMS DE BRADERIES
en 2016 au total

LES DATES PRÉVUES

Lundi 1^{er} mai : Bon Poste

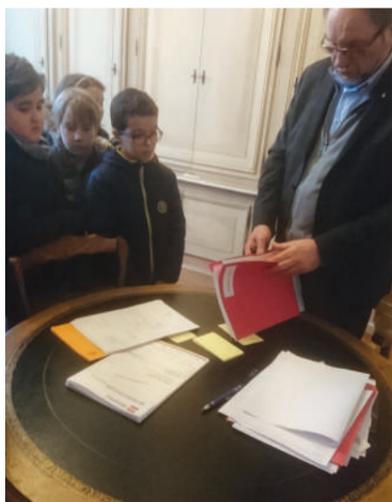
Dimanche 4 juin : Centre et Cohem - Vert Pré

Dimanche 2 juillet : Justice - Jules Guesde avec l'Union Commerciale "Les Vitrines de Lannoy et Lys"

Samedi 26 août : Fresnoy

Dimanche 10 septembre : Justice - Jules Guesde

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



LORS de leur première commission, les jeunes élus ont déterminé les projets qu'ils aimeraient mettre en place au cours de leur mandat.

Ils ont démarré leur mandat par une visite de la mairie afin qu'ils puissent en comprendre le fonctionnement.

Les projets dans les commissions : Commission culture, loisirs et sécurité : sensibiliser les jeunes lysois à être vus en toutes circonstances par le biais de brassards fluorescents ; organiser une journée autour de la sécurité pour les primaires sous forme d'ateliers ludiques ; sensibiliser leurs

Marie-France Seys, Conseillère Déléguée à la Petite Enfance, la Jeunesse et aux Accueils de Loisirs.



camarades sur les bienfaits d'écouter en classe et ne pas perturber les autres.

Commission santé, solidarité et environnement : proposer une activité jardinage aux TAP (Temps d'Activité Périscolaire) ; proposer une activité intergénérationnelle ; sensibiliser les jeunes lysois au racisme ; sensibiliser leurs camarades sur la propreté des toilettes au sein de leur école ; organiser une campagne d'information à destination des conducteurs sur les drogues aux volants : cigarettes, alcool. _

RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal du mercredi 1^{er} mars a permis la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB). Les élus ont aussi validé la création d'un groupe de travail sur la tarification de certaines prestations.



CONFORMÉMENT au code général des collectivités territoriales, un débat préalable doit intervenir au conseil municipal sur les finances pour les orientations générales dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif.

Le budget qui sera voté fin mars donnera priorité à la sécurisation des écoles, à l'extension de la vidéoprotection, à l'accessibilité du complexe Jules Ferry, à la pose d'un grand écran au théâtre de l'Eden ou encore sur la rénovation de toitures.

Les conseillers municipaux ont en effet engagé des travaux sur les toitures existantes de certains bâtiments communaux : Mairie, salle des sports Jules Ferry, école Marie Curie, salle des fêtes Desmulliez et Centre Culturel Maurice Codron.

Des demandes de subventions pour ces travaux vont être réalisées.

Malgré un contexte de baisse des dotations de l'Etat et dans une

conjuncture économique des plus difficiles, les élus ont décidé de ne pas faire évoluer cette année les taux d'imposition locaux. La municipalité s'efforcera aussi de poursuivre sa politique de maîtrise des dépenses.

Au cours du conseil municipal, les élus ont adopté la création d'un groupe de travail composé de sept personnes. Son objectif est de mener une réflexion sur la tarification de certaines prestations mises en place.

La ville offre en effet de nombreux services dédiés à l'enfance et à la jeunesse, notamment : garderie, centres aérés, Temps d'Activités Périscolaires (TAP), restauration municipale, etc...

La municipalité souhaite faire un bilan de ces actions et revoir la globalité de la tarification de ces services apportés aux habitants. _

CARTES D'IDENTITÉ

DEPUIS le 14 mars, les Cartes Nationales d'Identité (CNI) sont délivrées dans le cadre d'un processus intégralement dématérialisé, identique à celui des passeports biométriques.

Les demandes des usagers pour la délivrance de Cartes Nationales d'Identité doivent désormais être établies, non pas dans la mairie de résidence, mais au sein des communes équipées de stations biométriques comme Hem, Croix, Wattrelos, Roubaix, Wasquehal ou Villeneuve d'Ascq.

À noter que : tout demandeur, même mineur, doit être présent au moment du dépôt du dossier, accompagné d'une personne exerçant l'autorité parentale ; que la prise des empreintes est obligatoire dès l'âge de 12 ans. _



JULIE VILLERS

One woman show proposé le samedi 8 avril à 20h aux Bains Douches.

ELLE avait animé au pied levé la première partie de Véro, en 2016, lors du dernier Eden du Rire, et fait carton plein.

Elle revient cette fois toute seule comme une grande, aux Bains Douches, pour un projet un peu inhabituel : tracter sa maman...

Vous allez la détester un peu, vous allez l'aimer beaucoup !

Tarifs : 10€ le spectacle, 8€ avec le Pass Culture. Réservations par mail : contact-jmdacting@sfr.fr et par téléphone au 06 61 89 36 79. _

Mélanie Vanhove, Adjointe à la Culture, à l'Animation et aux Seniors.



32^{ÈME} PRINTEMPS DES ARTS

Exposition internationale avec, en invités d'honneur, 2 frères originaires de Lys-lez-Lannoy dont l'un réside en Allemagne et l'autre dans le centre, et un belge : les frères Jérémie et Sébastien Piquet et Thierry Mordant.

LES 3 compères vous proposent une sélection originale d'œuvres éclectiques et des peintres amateurs les accompagnent durant toute une semaine à la salle André Desmulliez située avenue Paul Bert.

Peintures et sculptures s'offriront ainsi à vos yeux. Entrée libre.

Du samedi 1^{er} au vendredi 7 avril. Ouverture tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 17h30. _



SPECTACLE LUDOPITAL

Au profit de l'association Ludopital, une comédie musicale intitulée "Au Bout de mes Rêves" sera jouée le samedi 2 avril à 16h au Théâtre de l'Eden. Mise en scène de Cécile Delivre, chorégraphies de Ludovic Tronché avec des musiques de Goldman.

L'HISTOIRE so british de la célèbre famille royale d'Angleterre, il y a quelques siècles : celle du roi Henry VIII et d'Anne Boleyn.

Réservations sur www.ludopital.fr
Tarif : 10€, 7€ pour les moins de 12 ans et les étudiants. _

CONCERT DE PRINTEMPS

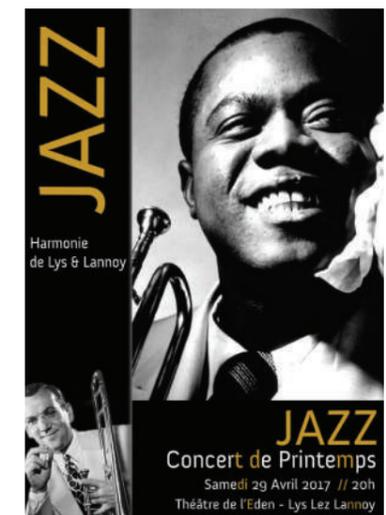
L'harmonie intercommunale de Lys et Lannoy propose un concert de Printemps 100% Jazz !

LES cuivres rutilants vous feront swinguer sur des airs de New Orleans et du Sud, là où le soleil brille et donne envie de danser...

On retrouvera des musiques de Jazz composées et interprétées par des musiciens célèbres et notamment : Duke Ellington, Count Basie, Glenn Miller, Louis Armstrong ou encore Ray Charles.

De plus l'entrée est gratuite !

Rendez-vous donc le samedi 29 avril, à 20h au Théâtre de l'Eden. Pas de réservation préalable. _



CABARET PATOISANT

LES Ch'tis Lysois présentent leurs meilleurs sketches, leurs chansons et leurs garlouzettes.

Rendez-vous le samedi 22 avril à 15h30 à la salle des Bains Douches au Théâtre de l'Eden. Entrée : 5€, 3€ avec le Pass Culture. Renseignements au 03 20 82 58 72 et chtilysois@gmail.com _

Espace réservé aux différents groupes du Conseil Municipal pour leur expression libre, en application de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et du règlement intérieur du Conseil Municipal adopté le 10/12/2014.

A NOTER

La prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra le jeudi 22 juin 2017 à 19h, salle du Conseil en mairie.
Retrouvez l'ordre du jour, les comptes rendus des débats et les délibérations du Conseil Municipal sur le site Internet www.lyslezlannoy.fr

UNION POUR LES LYSSOIS GROUPE MAJORITAIRE

LORS du débat d'orientation budgétaire, nous avons affirmé notre volonté de ne pas augmenter les impôts et d'être très prudents dans la gestion de la dette.

Nous sommes satisfaits de l'unanimité des élus du conseil municipal pour la construction du nouveau réfectoire, du nouvel économat et de la nouvelle école maternelle Paul Bert. Cependant, sur les moyens nous avons un point de divergence. Nous préférons espacer l'opération afin de

ne pas augmenter l'endettement de notre ville de manière irraisonnable.

Une exécution précipitée sans prendre en compte toutes les contraintes (stationnement, circulation, subventions possibles, etc...) ferait doubler l'endettement de la ville : nous ne sommes pas favorables à une telle gestion. Nous ne confondons pas vitesse et précipitation.

F.PILLOIS du groupe **Union Pour les Lysois**

LYS ENSEMBLE

LORS du débat sur le Rapport d'Orientation Budgétaire, nous avons réaffirmé notre opposition à toute augmentation d'impôts et à toute baisse des subventions aux associations, en rappelant à la majorité municipale ses promesses électorales de 2014 non tenues l'an dernier. Retrouvez nos interventions sur le site Web de la Mairie, où sont accessibles les enregistrements de tous les Conseils Municipaux.

Nous serons très vigilants sur la révision annoncée des tarifs des prestations et nous défendrons le

projet de construction d'une nouvelle école maternelle Paul Bert, qui est nécessaire dès cette année. Nous souhaitons que Lys-lez-Lannoy continue à investir, comme nous l'avons fait pour le dojo, car c'est la clé du dynamisme de notre ville et de l'épanouissement de ses habitants.

N'oubliez pas le 1^{er} tour des élections présidentielles le 23 avril : face à une démocratie qui se fragilise, voter est un devoir et un droit précieux.

Les élus du groupe Lys Ensemble

C'EST VOUS QUI VOYEZ, VOUS QUI DÉCIDEREZ

Le tournant, En 2014 nous proposons notre programme municipal 2014-2017 prévoyant les tourments politiques et économiques que nous imposeraient le PS ou les droites UPL.

Pendant 3 ans, ces "professionnels" ont isolé notre élue, brouillé nos

messages, refusé nos mains tendues pour travailler ensemble.

Après les élections, nous résisterons autrement pour défendre chaque Lysois.

Aline ANDRE - Lysois, c'est vous qui voyez, vous qui décidez

AIDE POUR UNE MUTUELLE COMPLÉMENTAIRE

LES personnes aux revenus modestes, les titulaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) peuvent prétendre à une aide pour l'acquisition d'une complémentaire santé.

Cette Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS) vous permet de bénéficier d'une réduction sur le coût de votre complémentaire santé.

L'aide accordée peut aller de 100 à 550 euros. Pour prétendre bénéficier de l'ACS, le revenu annuel ne doit pas dépasser :

- 11 682€ pour 1 personne,
 - 17 523€ pour 2 personnes,
 - 21 027€ pour 3 personnes,
 - 24 532€ pour 4 personnes,
- Au-delà, c'est 4 672,71€ par personne supplémentaire.

Le formulaire est à retirer à la CRAM ou sur le site internet de la CRAM : www.ameli.fr/assures

Pour plus d'informations pratiques : www.lyslezlannoy.fr rubrique solidarité/ handicap _

RESPECT DES ZONES 30

POUR rappel, dans une zone 30, la vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h.

Il est impératif de respecter cette limite là où elle est indiquée.

A 30 km/h, la rue est plus sûre, plus paisible et moins bruyante.

Le partage de l'espace entre piétons, automobilistes et cyclistes est ainsi facilité.

Merci d'adopter de bons comportements au volant dans les différentes zones 30 réparties dans la ville, pour la sécurité de tous. Numéro de la police municipale : Tél. 03 20 81 17 86. _

DISPOSITIF DE VIGNETTES CRIT'AIR



Dans le cadre de la lutte contre la pollution atmosphérique, le dispositif national Crit'air est entré officiellement en vigueur.

CE dispositif de prévention permet d'identifier les véhicules motorisés (véhicules particuliers, utilitaires légers, poids lourds, bus, cars, autocars et deux-roues) les moins polluants en les classant en six catégories (de 0 à 5) selon leur motorisation et leur date de première immatriculation.

En donnant des avantages de circulation aux véhicules les moins polluants et en limitant la circulation de ceux les plus polluants lors des

pics de pollution, ce dispositif constitue un des éléments de mise en œuvre des mesures de lutte contre la pollution sur l'ensemble du territoire national.

La préfecture du Nord invite les usagers de la route à commander leur(s) certificat(s) qualité de l'air "Crit'Air" (ou "pastilles de couleur") moyennant 4,18€ (comprenant la redevance de 3,70€ auxquels s'ajoutent les frais d'acheminement).

Le délai de délivrance du certificat est d'environ deux à trois semaines.

Les demandes de certificats qualité de l'air se font par voie électronique ou par voie postale : formulaire à compléter en ligne à l'adresse www.certificat-air.gouv.fr paiement sécurisé par carte bleue ; ou formulaire cerfa à compléter et à retourner à l'adresse : Service de délivrance des Certificats Qualité de l'Air - BP 50637 - 59506 Douai Cedex, accompagné d'un chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Imprimerie Nationale SA". _

REMISE DU LABEL HANDICAP



Le label handicap vise à mettre en évidence les sites permettant aux personnes handicapées d'être accueillies, soignées et servies dans de bonnes conditions.

ETTE initiative est unique en France et permet de valoriser les établissements lysois classés en 5^{ème} catégorie qui offrent un accueil adapté et de qualité pour les personnes handicapées.

Un nouveau cabinet médical situé 15 rue du Général Leclerc, vient d'obtenir le label handicap 2017.

M. Sébastien Dumortier, infirmier libéral, vous recevra dans ce lieu entièrement réhabilité et accessible à tous les handicaps.

Le label handicap est décerné en collaboration avec les membres de la CCA (Commission Communale pour l'Accessibilité).

Une deuxième cellule est encore disponible pour un professionnel médical ou paramédical désirant s'installer dans un cabinet adapté aux personnes handicapées.

Plus d'informations pratiques sur www.lyslezlannoy.fr rubrique solidarité/handicap _

AGENDA sportif

STELLA LYS Stade Jean Cholle
Préligue 09/04 - 15h : reçoit Lille sud 2 30/04 - 15h : reçoit Armentières JA 2
ÉCOLE DU MOUVEMENT Salle Omnisport Jules Ferry
National 3 Masculin 02/04 : tournoi de volley assis 10h : France - sélection des Flandres 11h : sélection des Flandres - Kruikenburg(Belgique) 14h : France - Kruikenburg 09/04 - 16h : reçoit Rueil Athlétic Club
National 3 Féminin 08/04 - 19h : reçoit Cysoing

NOUVEAU À LYS

Mme EMMANUELLE BOETS
Coiffeuse à domicile
Tél. 06 26 27 94 20.

Fo Qu'Ça Brille !!
M. JÉRÔME DE PREESTER
Lavage Auto à domicile
Tél. 06 26 27 94 20.

Erratum
Mme SONIA DAHEL
exerce son activité
hors de la commune.

Changement de propriétaire
au centre de remise en forme "Energym". Les gérants :
M. NATHANAËL DEWULF
et M. STACY DEWULF
176, rue du Vert Pré
Tél. 03 20 45 10 26.

VOS RENDEZ-VOUS DU MOIS À TÉLÉCHARGER SUR www.lyslezlannoy.fr

SAMEDI	1	- 1 au 7 : 32^{ème} Printemps des Arts. Exposition internationale de peintures et de sculptures. A la salle Desmulliez. Ouverture de 10h à 12h et de 14h à 17h30. Entrée libre.
DIMANCHE	2	- Comédie Musicale "Au bout de mes Rêves". Au profit de l'association Ludopital. A 16h au théâtre de l'Eden. Tarif : 10€, 7€ pour les moins de 12 ans et les étudiants. Réservations sur www.ludopital.fr
LUNDI	3	- Inscriptions tous les lundis d'avril pour la braderie du 1 ^{er} mai. Pour les personnes extérieures. Maison de quartier du Bon Poste de 14h30 à 17h. Tarif : 5€ les 2 mètres.
MARDI	4	- Inscriptions scolaires pour l'année scolaire 2017/2018. Elles se font jusqu'au 13 mai 2017 du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le samedi de 9h à 11h au service guichet unique de la mairie. Tout dossier incomplet sera refusé. Seuls les responsables légaux peuvent procéder à l'inscription des enfants. - Atelier Art Floral au Béguinage de 9h30 à 11h et de 14h30 à 16h. Sur inscription.
MERCREDI	5	- Repas de l'association Les Amis du Béguinage. A 12h au Béguinage.
JEUDI	6	- "Seniors, Restez mobiles!" Action de Prévention Routière Seniors. Au Centre Culturel Maurice Codron de 14h à 18h. Sur inscription.
VENDREDI	7	- 7 et 8 : inscriptions pour la braderie du 4 juin dans la rue Paul Bert. Pour les riverains. A l'Espace Culturel Maurice Codron de 9h à 12h et de 14h à 17h. Tarif : 5€ les 2 mètres.
SAMEDI	8	- "Les samedis ludiques." Jeux de société en famille chaque 1 ^{er} samedi des vacances scolaires. Proposition d'une quarantaine de jeux à pratiquer sur place en toute convivialité ! De 10h à 13h et de 14h à 17h, à la bibliothèque municipale, Espace Culturel Agora Maurice Codron. - Atelier de pratique sportive mère-enfant de 14h à 16h à la salle Paul Bert. Inscriptions auprès de Monsieur ARNAUD, par téléphone au 03 20 75 27 07 ou par mail : marnaud@mairie-lyslezlannoy.com
MARDI	11	- Atelier Mémoire à l'Espace Maurice Titran de 14h15 à 15h45. Groupe 1.
MERCREDI	12	- Après-midi intergénérationnelle sur le thème de Pâques. A la salle De Bee à 14h. Sur inscription.
VENDREDI	14	- Inscriptions pour l'atelier d'Art Floral des 2 mai et 6 juin. De 9h à 11h au CCAS.
SAMEDI	15	- One Man Show de Julie Villers. A 20h aux Bains Douches. Tarifs : 10€, 8€ avec le Pass Culture. Réservations par mail : contact-jmdacting@sfr.fr et par téléphone au 06 61 89 36 79. - Concert de Virgil Garreau au profit de l'association La lumière de Jade qui combat la maladie de Lyme et ses co-infections. A 20h salle Desmulliez. Tarif adulte : 12€ / Enfant de - de 8 ans : 5€ Réservations : 06 61 38 88 76 ou lalumierdejade@gmail.com Restauration et buvette sur place.
DIMANCHE	16	- Chasse aux œufs organisée par le comité de quartier Jules Guesde/ Justice. Au parc Jean Ferrat de 10h à 12h. Ouvert à tous les lyssois.
SAMEDI	22	- Cabaret patoisant par les Ch'tis Lyssois. A 15h30 salle des Bains douches au Théâtre de l'Eden Tarif : 5€, 3€ avec le Pass Culture. Réservations au 03 20 82 58 72 et chtilysois@gmail.com
DIMANCHE	23	- Premier Tour des élections présidentielles.
MARDI	25	- Atelier Mémoire à l'Espace Maurice Titran de 14h15 à 15h45. Groupe 2.
MERCREDI	26	- Don du sang à la salle De Bee de l'Espace Culturel Maurice Codron de 10h à 13h et de 15h à 18h. - Goûter de l'association Les Amis du Béguinage. A 14h au Béguinage.
VENDREDI	28	- 28 et 29 : inscriptions pour la braderie du 4 juin dans la rue Paul Bert. Pour les personnes extérieures. A l'Espace Culturel Maurice Codron de 9h à 12h et de 14h à 17h. Tarif : 5€ les 2 mètres.
SAMEDI	29	- Concert de Printemps par l'harmonie de Lys et Lannoy. A 20h au Théâtre de l'Eden. Musiques de Jazz. Entrée libre. Pas de réservation préalable.
DIMANCHE	30	- Journée des Déportés. A 10h au cimetière communal.